

Consultation de l'avis à publier

Département de publication : 67

I.II.III.IV.VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES :

Eurométropole de Strasbourg, à l'attention de Madame la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
1, Parc de l'Etoile

67076 STRASBOURG CEDEX

Téléphone : 0368985000

Courriel : marchespublics@strasbourg.eu

Adresse internet : <https://www.strasbourg.eu>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://alsacemarchespublics.eu>

Accès électronique à l'information (URL) : <https://alsacemarchespublics.eu>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://alsacemarchespublics.eu>

I.2) PROCEDURE CONJOINTE :

I.3) COMMUNICATION :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://alsacemarchespublics.eu>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://alsacemarchespublics.eu>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Organisme de droit public.

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Services généraux des administrations publiques.

Section II : Objet

II.1) ETENDUE DU MARCHÉ:

II.1.1) Intitulé :

Aménagement multimodal de la M351 – Conception, réalisation et pose d'une œuvre artistique au titre du 1% artistique pour la station multimodale Éluard

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Services de création et d'interprétation d'œuvres artistiques et littéraires

Descripteur principal : 92310000-7

II.1.3) Type de marché :

Prestation intellectuelle

II.1.4) Description succincte :

Aménagement multimodal de la M351 – Conception, réalisation et pose d'une œuvre artistique au titre du 1% artistique pour la station multimodale Éluard.

II.1.5) Valeur totale estimée : 100 000,00 € HT

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

II.2) DESCRIPTION :

II.2.1) Intitulé :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

Mots descripteurs :

Services artistiques

Code(s) CPV additionnel(s) : 92312000-1

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRF11.

Lieu principal d'exécution : Territoire de l'Eurométropole de STRASBOURG

II.2.4) Description des prestations :

Forme de marché : ordinaire.

Attribution d'un marché unique.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critères énoncés ci-dessous

- L'adéquation entre le projet proposé et le programme établi par le comité artistique.

Pondération : 25%

- La créativité, la pertinence de la démarche artistique et culturelle, et la qualité artistique du projet.

Pondération : 25%

- Les dispositions afin de limiter les contraintes en matière d'entretien, de circulation, de maintenance ; en gardant à l'esprit que l'œuvre doit être durable

Pondération : 25%

- Le délai d'exécution, la proposition financière et le budget détaillé de la production

Pondération : 25%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 8

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.8) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

1 - Capacités professionnelles. La qualité et pertinence des références artistiques présentées permettant d'apprécier leur adéquation avec le programme

2 - Garanties et capacités techniques et financières

Les moyens humains, matériels et financiers du candidat, éléments qui permettront de juger de la capacité de l'artiste à mener à bien ce projet

II.2.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.10) Information sur les options

Options : Non

II.2.11) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.12) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION :

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Certifications administratives :

Le candidat devra présenter au moins l'une des quatre attestations ci-dessous :

- Attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la Maison des artistes ou à l'AGESSA pour l'année en cours

- Attestation de cotisation à l'URSSAF du Limousin

- Récépissé de déclaration de début d'activité délivré par la Maison des Artistes avec copie de la liasse P.0 (Pzéro)

- Fourniture du numéro de SIRET délivré par l'INSEE ou équivalent pour artiste étranger

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisée au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection :

- Déclaration d'intention ou lettre de motivation exposant son intérêt pour la démarche (à ce stade il ne s'agit pas de présenter un projet) en lien avec les références présentées

- Un book / portofoli avec 5 références artistiques maximum ciblées et détaillées (20 pages max.) au format numérique (pas de renvoi vers un site internet)

- CV actualisé et détaillé du candidat présentant son parcours artistique

- Présentation des moyens humains et matériels du candidat, par le biais de la DC2 ou d'un document équivalent

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIEES AU MARCHÉ :

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours.

Modalités de financement des prestations : 100 % des ressources de l'Eurométropole .

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuées par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION :

IV.1.1) Type de procédure

Procédure restreinte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

IV.2.2) Date limite de réception des candidatures ou des demandes de participation

28/02/2023 à 12 H 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME).

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation.

Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur.

Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation.

Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : Numéro de la consultation : 23EMS0014

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS :

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix , BP 51038 , 67070 STRASBOURG CEDEX

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

20/01/2023

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :
28/02/2023

Objet de l'avis : Aménagement multimodal de la M351 – Conception, réalisation et pose d'une oeuvre artistique
au titre du 1% artistique pour la station multimodale Eluard

Nom de l'organisme : Grands projets